

qu'ils doivent exercer, se recommanderont par leur désintéressement aussi bien que par leur valeur morale et intellectuelle.

Il est certain que les citoyens d'un pays entretiennent toujours des idées diverses sur les meilleures méthodes à suivre pour procurer à la nation la plus grande somme de bonheur possible; d'où la formation de groupes et de partis politiques.

D'un autre côté, le métier de législateur n'est pas plus facile que d'autres, et il demande, comme les autres, un apprentissage. Le premier venu, s'il est honnête homme, pourra faire un député désintéressé; son honnêteté ne sera cependant pas suffisante pour en faire un législateur désirable. Il lui faut joindre à cette qualité essentielle une autre qualité non moins essentielle, celle de connaître les besoins et de comprendre les aspirations de son pays.

C'est donc en ayant en vue ce double but à atteindre que nous devons rechercher entre plusieurs le meilleur mode de scrutin.

Commençons par le plus connu de nous, puisqu'il est le nôtre: celui dans lequel la carte électorale étant divisée en autant de collèges qu'il y a de représentants à élire, chaque électeur donne un seul vote à un seul candidat, et celui-là des candidats est élu qui recueille le plus grand nombre de suffrages. C'est le scrutin uninominal et majoritaire.

Ce scrutin se recommande par son extrême simplicité; il est difficile de lui trouver d'autre mérite. Par contre, les reproches qu'on lui adresse sont nombreux.

• • •

Un de ces reproches qu'on adresse généralement au système uninominal; c'est de favoriser plus qu'aucun autre la corruption électorale, à raison même du peu d'étendue des collèges électoraux nécessaires à son fonctionnement.

Il n'est pas besoin d'aller à l'étranger pour justifier cette critique. Ce système est celui que nous avons subi depuis l'établissement du régime parlementaire. Or, sous son opération,